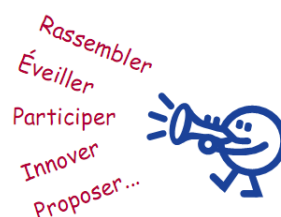


Rapport Moral et d'Orientation

Assemblée Générale d'ALERTES

Mardi 2 juin 2015



Je remercie les responsables politiques, nos partenaires, les responsables d'associations et de structures, les CCAS, les représentants de la Mairie d'Eybens qui ont répondu à notre invitation, ainsi que vous tous, nos adhérents, toujours fidèles à notre assemblée générale. Je remercie également les résidents de la Grange en particulier Nelly Maroni qui anime ce lieu afin que chacun trouve sa place d'une façon plus confortable.

Je dois excuser Madame Laura Bonnefoy, Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère, en charge de la dépendance et des handicaps, « qui nous remercie de l'avoir conviée à notre assemblée générale mais qui est malheureusement retenue par d'autres engagements auxquels elle ne peut se soustraire » ; ainsi que Michel Issindou et Annie David retenus par d'autres obligations.

De même, Gisèle Perez, pour des raisons familiales, n'a pas pu répondre à notre invitation. Elle me demande de vous présenter ses excuses.

Le rapport d'activité comme chaque année vous fait part de nos actions au cours de l'année écoulée, en particulier ont été soulignés les événements que mettront en place nos 4 commissions au cours de ce 4ème trimestre.

Je vous rappelle ces manifestations importantes pour la vie de l'association auxquels vous êtes fortement invités à participer :

- avec la commission « Familles » une **après-midi de réflexion et d'échanges** sur l'approche de la fin de vie début octobre,
- avec la commission « Intergénération » **des festivités pour les 10 ans des cafés des âges** en novembre à Eybens,
- avec la commission « Alternatives Habitat » **un colloque le 13 octobre à Crolles** en lien avec la commission territoriale du Grésivaudan sur le thème de l'habitat,
- avec la commission « Prévention Santé » **une demi-journée de travail début décembre** réunira les différents intervenants qui associés aux adhérents finaliseront les propositions d'alertes.

Lors de notre dernière Assemblée Générale nous évoquions la situation d'ALERTES et le nombre d'adhérents en diminution alors que nous sommes de plus en plus représentés dans différentes instances et sollicités pour des interventions. Le groupe de travail insiste dans ses préconisations, sur une communication plus large en direction des médias, le déplacement de nos réunions à l'extérieur de l'agglomération, la publication de la « Lettre » en alternance avec un mail flash aux adhérents, ...

Je vous renvoie à notre Lettre de Février 2015 et les 8 raisons d'adhérer à l'association.

Le nouveau conseil départemental vient d'être mis en place. Nous souhaitons que la mission confiée à Madame BONNEFOY « Dépendance et handicaps » prenne en compte la personne âgée dans sa globalité. Nous avons demandé un rendez-vous auprès de Monsieur Barbier, Président du conseil départemental ; nous n'avons pas de réponse à ce jour.

Nous souhaitons aborder avec lui les points de la loi sur le vieillissement qui vont relever de sa compétence, y compris la prévention de la perte d'autonomie.

Nous examinerons ensemble la convention signée avec le Conseil Départemental et qui fixe nos objectifs pour 3 années : 2015, 2016 et 2017.

Nous attirerons son attention sur la situation du personnel intervenant tant à domicile qu'en établissement (formation et nombre insuffisant).

Nous évoquerons aussi le futur schéma autonomie prévu début 2016. Un groupe de travail vient de proposer des pistes de réflexions qui pourront lui être adressées après avis du conseil d'administration.

Cette année aussi nous avons porté une attention particulière, comme toutes les associations ou structures que vous représentez, à la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, à la fois en interpellant les parlementaires et en nous mobilisant avec nos partenaires. Une deuxième lecture est prévue en juillet auprès des députés et en septembre auprès des sénateurs.

Nous devons être vigilants sur les propositions dans le domaine de l'aménagement de l'habitat, sur la revalorisation de l'APA qui ne concerne dans l'immédiat que le domicile et ne résout qu'en partie le reste à charge financier des familles.

De même nous veillerons à la mise en place du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie dans lequel les représentants des personnes âgées et du handicap seront entendues. Nous porterons une attention particulière aux travaux de la conférence des financeurs en matière de prévention dans laquelle aucun représentant des usagers n'est prévu.

Dans un contexte perturbé par les profondes mutations qui se profilent sur le plan national par l'adoption des lois sur l'adaptation de la société au vieillissement, sur la santé, sur la fin de vie, sur la nouvelle organisation territoriale, nous devons réitérer nos valeurs et garder toute la dynamique de notre nom ALERTES :

- Porter des « alertes » aux responsables politiques comme à l'opinion publique,
- Considérer la personne âgée dans la globalité de son histoire en l'accompagnant dans ses choix de vie et de fin de vie,
- Donner une image positive de la vieillesse avec des personnes âgées en bonne condition physique en leur faisant bénéficier de programmes de prévention incluant l'innovation sociale et technologique,
- Promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté des Personnes Agées par des solidarités intergénérationnelles dans l'urbanisme et l'aménagement de la ville.

C'est pourquoi, je sou mets à votre approbation un projet de résolution qui tient compte des différents points évoqués sur lesquels portera toute notre vigilance.

Je vous remercie par avance. C'est aussi l'occasion pour moi de remercier, en votre nom, le travail des membres du Conseil d'Administration, mais aussi tous ceux que nous sollicitons et qui se joignent à nous pour réfléchir et coproduire.

Jacqueline CHAPUIS
Présidente